

Master mention Droit Pénal



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

MASTER 1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le M1 est organisé de façon à obtenir une spécialisation en droit pénal et permettre l'intégration dans l'un des deux parcours du M2 droit pénal (ci-après).

MASTER 1 – ORGANISATION

Le Master 1 est à niveau Bac + 4.

Il est structuré en deux semestres d'enseignement et validé par l'obtention de 60 crédits ECTS (système de transfert de crédits européens) soit 30 crédits ECTS par semestre.

Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignement (UE) qui ont chacune une valeur définie en crédits ECTS.

MASTER 1 – CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Modalités générales : 50 places - étudiants France, UE, EEE, Suisse, Andorre, Monaco

Candidature sur « mon master » aux dates fixées au niveau national

Diplôme prérequis : L3 en Droit France validée ou en cours de préparation

Critères d'appréciation : Niveau de compétences et connaissances affirmés en droit pénal et sciences criminelles. Formation initiale adaptée et niveau de résultats, notamment L2 et L3, suffisant au regard des autres candidatures pour obtenir un rang utile. Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

L'étudiant pourra être soumis à un test complémentaire de connaissance et/ou être convoqué à un entretien avec un jury de site sans pouvoir choisir la date. En cas d'absence au test ou à l'entretien, il est réputé se désister de sa candidature.

Modalités spécifiques autres étudiants étrangers : 2 places - candidature par l'application « études en France ». Critères identiques au cas précédent.

Pluralité de candidatures : L'étudiant qui candidate dans plusieurs M1 droit et/ou science politique (à Nancy et/ou Metz) dépose autant de candidatures.

Redoublants dans la même mention : 2 places - Les étudiants déjà inscrits en M1 dans cette mention seront autorisés ou non à se réinscrire dans le même M1 (sur le site où ils sont déjà inscrits) par le responsable de la mention, sur avis du jury de fin d'année. Ils ne candidatent pas par mon master.

Redoublants M1 dans une autre mention : Les étudiants qui souhaitent refaire un M1 dans cette mention après avoir été inscrits dans une autre suivront la procédure de sélection sur Mon Master.

MASTER 1 – CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL

Master 1 – Contrôle continu intégral

Le niveau Master 1 droit est organisé en contrôle continu intégral. En contrepartie, il n'existe qu'une seule session d'examens.

PASSAGE EN M2

L'étudiant qui aura validé le M1 de la présente mention aura le droit d'intégrer l'année suivante l'un des M2 de la mention. La commission pédagogique proposera un M2 d'affectation suivant les aptitudes et mérites du candidat, après l'avoir invité à exprimer ses vœux.

L'étudiant qui aura validé le M1 de la présente mention pourra également candidater dans un M2 d'une autre mention. Cela imposera toutefois une nouvelle sélection, dont les modalités seront déterminées par les responsables de la mention souhaitée.

SEM 7	ECTS	CM	TD
UNITE FONDAMENTALE	15		
Procédure pénale approfondie		30	
Criminologie		30	
Droit pénal spécial des biens		30	
UNITE APPROFONDISSEMENT	12		
Histoire de la Justice Pénale		30	
Droit pénal et droit européen des droits de l'homme		30	
Droit Pénal Spécial des Personnes		30	
Droit Pénal des Mineurs		30	
UE LANGUE DROIT	3		
Anglais			24
UNITÉ ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (1 matière par semestre -bonus max : +0.5/20)	0		
Philosophie du Droit / Droit et Littérature / Histoire de la diplomatie / initiation à la comptabilité / mutations du droit contemporain / International european and comparative law issues			
SEM 8	ECTS	CM	TD
UE UNITE FONDAMENTALE	15		
Droit pénal approfondi		30	
Pénologie		30	
Droit pénal des affaires		30	
UE UNITE APPROFONDISSEMENT	12		
Droit pénal comparé		30	
Droit pénal du travail		30	
Droit Pénal International		30	
Droit Pénal Constitutionnel		30	
UE LANGUE VIVANTE DROIT	3		
Anglais			24
UNITÉ ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (1 matière par semestre -bonus max : +0.5/20)	0		
Comptabilité / Projet collectif / Stage et Rapport / Initiation à la recherche / Comparative Public Authorities Law			

LE PARCOURS ART ET CULTURE

Le parcours « **art et culture** » devient une **option facultative** repensée afin d'être accessible au plus grand nombre. Désormais, cette option ne donne plus aucun point bonus, mais s'inscrit dans un engagement annuel, non sanctionné, reposant sur la parole donnée, totalement bénévole et désintéressé, d'ouverture culturelle et de découverte artistique.

Ce parcours est ouvert à l'ensemble des étudiants de la **Faculté** ainsi qu'aux étudiants des composantes **IPAG et CEU** de l'Université de Lorraine. Il propose à chacun(e) de participer activement à la production d'une offre de manifestations culturelles, offertes au public étudiant en général et au grand public en s'inscrivant dans un atelier (théâtre, musique, chant, écriture, communication et production, technique et scène). En contrepartie de son engagement, l'étudiant(e) peut découvrir le monde de l'art et de la culture à travers des événements réservés (conférences, visites, rencontres, concerts, opéra, ballet).

Le parcours « art et culture » permet ainsi de compléter sa formation universitaire par une expérience culturelle originale et accessible à tous. Un mail sera adressé en début d'année pour une réunion de présentation et une page arche dédiée et ouverte à tous les M1 permettra de comprendre le parcours, ses contraintes, ses apports, ses engagements et de signer son engagement pour un atelier annuel.

MASTER 2 – PARCOURS DROIT PÉNAL APPROFONDI

OBJECTIF DE LA FORMATION

Objectif spécifique :

Permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans les disciplines pénales pour améliorer leurs chances de réussite dans les examens et concours dans lesquels le droit pénal et/ou la procédure pénale sont des épreuves imposées ou choisies, notamment dans l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, les concours de la magistrature, de la police et de la gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). En fonction de leurs résultats finaux et de leur forte motivation, certains pourront développer des recherches en vue d'une thèse de doctorat en droit pénal et sciences criminelles (Bac + 8).

Objectif général :

Permettre aux étudiants de développer de nouvelles aptitudes, rompant avec les années de formation par mémorisation et contrôles écrits de « restitution ». L'accent est donc mis sur les recherches personnelles pour la préparation et le développement des séminaires et pour le mémoire, sur le travail académique de rédaction du mémoire et sur la prise de parole en séminaires et dans les exposés-discussions (style « grand oral » des concours).

CONDITIONS D'ADMISSION PRÉREQUIS

Étudiants ayant validé leur M1 dans cette mention à Nancy

Pour les étudiants inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : avoir validé le M1

Pour les autres : M1 droit pénal ou VAP. C'est la commission pédagogique qui décide de la proposition de ce M2 à faire aux étudiants, en, tenant compte, le cas échéant, des vœux qui sont émis dans le cours de l'année.

Étudiants ayant validé leur M1 dans une autre mention (UL ou autre Université)

Pour les étudiants non-inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : niveau de compétences et connaissances affirmés en droit pénal et sciences criminelles. Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

SEM 9	ECTS	CM	TD
Droit pénal général et droit de la peine	12		
Sources du droit criminel		12	
Théorie générale de l'infraction et de la sanction		12	
Responsabilité pénale		12	
Application des peines et discipline pénitentiaire		12	
Procédure pénale	12		
Preuve pénale et sa recherche		12	
Phases du procès pénal		12	
Droit de la victime pénale		12	
Procédure pénale européenne		12	
Droit pénal spécial (choix 3/6)	6		
Droit pénal des personnes		12	
Droit pénal de la presse		12	
Droit pénal de l'environnement		12	
Droit pénal du travail		12	
Droit pénal des affaires		12	
Droit pénal de la santé		12	
SEM 10	ECTS	CM	TD
Ouverture	6		
Histoire du droit criminel		12	
Droit pénal de l'Outre-mer		12	
Stage et Mémoire	21		
Méthodologie de la Recherche		24	
Mémoire, soutenance de mémoire et stage			
Anglais M2 mention Droit Pénal	3		
Anglais M2 mention Droit Pénal			20

MASTER 2 – PARCOURS DROIT PÉNAL FINANCIER ET INTERNATIONAL

OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce Master a un double objectif :

Objectif spécifique :

Permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans les disciplines pénales et d'acquérir des connaissances techniques et spécifiques en :

- **droit pénal financier** : prévention (compliance), détection et répression de la délinquance économique et financière (blanchiment, corruption, abus de biens sociaux, délits comptables, délits et manquements boursiers, fraude fiscale, ...)
- **droit pénal international** : lutte contre le terrorisme, les crimes contre l'humanité, le génocide, les crimes de guerre.

Offrir des débouchés classiques (magistrature, le barreau ou les officiers de police judiciaire), mais aussi plus particuliers au regard des spécialités proposées (compliance officer, juriste ou conseil spécialisé en prévention du risque pénal, économique et financier, agent dans une instance européenne ou internationale, juriste au sein d'une ONG, ...).

Objectif général :

Permettre aux étudiants d'acquérir des compétences et des connaissances concrètes en droit pénal financier et international. A cette fin, l'accent est mis sur les interventions de praticiens spécialisés (magistrats, avocats, membres d'autorités de régulation, directeur de service compliance, ...) et sur la réalisation d'un stage d'une durée de 2 mois minimum.

CONDITIONS D'ADMISSION PRÉREQUIS

Étudiants ayant validé leur M1 dans cette mention à Nancy.

Pour les étudiants inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : avoir validé le M1.

Pour les autres : M1 droit pénal ou VAP. C'est la commission pédagogique qui décide de la proposition de ce M2 à faire aux étudiants, en, tenant compte, le cas échéant, des vœux qui sont émis dans le cours de l'année.

Étudiants ayant validé leur M1 dans une autre mention (UL ou autre Université).

Pour les étudiants non-inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : Niveau de compétences et connaissances affirmés en droit pénal et sciences criminelles. Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

SEM 9	ECTS	CM	TD
Droit pénal général et droit de la peine	12		
Sources du droit criminel		12	
Théorie générale de l'infraction et de la sanction		12	
Responsabilité pénale		12	
Application des peines et discipline pénitentiaire		12	
Procédure pénale et droit pénal européen	12		
Preuve pénale et sa recherche		12	
Phases du procès pénal		12	
Droit de la victime pénale		12	
Droit pénal européen		12	
Droit pénal de l'entreprise	6		
Droit pénal du travail		12	
Droit pénal des affaires		12	
Droit bancaire et financier		12	
Droit pénal de l'environnement		12	
SEM 10	ECTS	CM	TD
Anglais M2 mention Droit Pénal	3		
Anglais M2 mention Droit Pénal			20
Prévention du risque pénal, économique et financier	3		
Compliance		12	
Détection des infractions financières		12	
Poursuites des infractions financières		12	
Répression des infractions financières		12	
Criminalité internationale	3		
Terrorisme		12	
Crimes contre l'humanité		12	
Génocide		12	
Crimes de guerre		12	
Stage ou mémoire	21		
Mémoire			
Stage			
Méthodologie de la Recherche		24	

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES



Responsable de la mention Droit Pénal

Catherine MÉNABÉ, Maître de Conférences de Droit Privé HDR, catherine.menabe@univ-lorraine.fr

M1 Droit Pénal

Catherine MÉNABÉ, Maître de Conférences de Droit Privé HDR, catherine.menabe@univ-lorraine.fr

Julie LEONHARD, Maître de Conférences de Droit Privé HDR, julie.leonhard@univ-lorraine.fr

M2 Parcours Droit pénal financier et international

Delphine BRACH-THIEL, Maître de Conférences de Droit Privé HDR, delphine.brach-thiel@univ-lorraine.fr

M2 Parcours Droit Pénal Approfondi

Bruno PY, Professeur de Droit Privé, bruno.py@univ-lorraine.fr

Jean-Baptiste THIERRY, Professeur de Droit Privé, Jean-baptiste.thierry@univ-lorraine.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Formation initiale pour les étudiants :

dseg-masterdroitpenal-contact@univ-lorraine.fr

Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

Formation Continue Diplômante et Qualifiante par module

Régine TIJOU | 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue Qualifiante sur-mesure

Amélie CHEVRIER | 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :

www.fac-droit.univ-lorraine.fr



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY